



# Santo Cèio gazette

Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes / Internet : [www.sainte-cecile.org](http://www.sainte-cecile.org)

## Le Mot du Maire

### L'actualité...



À l'honneur  
LA COLLECTION LOUIS GAUTHIER



L'information municipale  
en direct



Félicitations à LAËTITIA THILLIETTE  
Présidente du « Sou des écoles »

Mes chers Concitoyens,

Malgré d'excellentes vendanges qui annoncent une des meilleures récoltes depuis ces dix dernières années, cela suffira-t-il à faire repartir le marché, malheureusement j'en doute.

Nous voici déjà aux vacances d'automne.

Tout le monde s'est mis au travail, nos bambins ont repris le chemin des écoles et si beaucoup ne l'ont pas vu, il y a eu du bouleversement. En effet, avec seulement 10 enfants en moins au groupe scolaire sur 240 à 250 inscrits en moyenne, nous avons perdu une classe en maternelle. Les classes sont bien chargées

avec 24 élèves en moyenne, ce qui est beaucoup en maternelle et au CP où les apprentissages sont lourds. Faire toujours plus avec toujours moins d'instituteurs, des journées de plus en plus chargées par les programmes puisqu'il faut faire en 4 jours ce que l'on faisait en 5. Les plus jeunes sont fatigués le soir lorsqu'ils doivent en plus enchaîner avec le centre de loisirs.

A quand une réelle réforme de notre système pédagogique avec des moyens humains pour l'éducation de nos enfants ? Quelle qualité, quelles valeurs pouvons nous transmettre lorsque l'on supprime 13 000 postes dans l'éducation nationale par soucis d'économie, que l'on ferme des classes, que les enseignants n'ont plus accès à la formation continue ? Les collectivités devront-elles encore une fois se substituer à l'Etat ? En auront-elles les moyens ?

Nous profitons donc de l'instant pour financer nos projets. L'inauguration et l'ouverture de la Collection Louis Gauthier (enfin diront certains) a été une belle réussite. L'éclairage de l'avenue Jean

Jaurès – Charles de Gaulle a été entièrement repris avec des lampes basse consommation et des lanternes qui réverbèrent mieux la lumière. Des travaux sont également prévus à la bibliothèque au rez de chaussée.

Nous programmons aussi pour 2010 : la réfection de la toiture de l'église qui commencera dès le mois de mars prochain, le skate parc suivra puisque le

dossier est en cours d'instruction pour le financement au conseil régional. Les travaux de reprise des branchement en plomb sous l'avenue Jean Jaurès seront réalisés au deuxième semestre et l'architecte pour la construction du pôle éducatif devrait être désigné.

Nous travaillons sans cesse et sans relâche à l'amélioration du cadre de vie et à l'animation du village. Tout n'est pas réalisable mais c'est pas à pas que nous avançons et que nous avancerons pour vous servir.

Max IVAN



## L'Escolo Felibrenco Marius André

L'Escolo Felibrenco Marius André a recommencé ses cours de Provençal mercredi 21 octobre – salle du club ados.

Le succès de l'école ne cesse de grandir avec les nouveaux « escoulans » inscrits cette année. Ce sont 35 élèves qui deux fois par mois viennent se familiariser avec la Langue Provençale relancée par Frédéric Mistral – Prix Nobel de littérature en 1904.

Le Provençal cette langue que même ceux qui ne la comprennent pas prennent plaisir à écouter tellement elle chante aux oreilles. Les séances se déroulent en deux sessions : une pour les anciens « escoulans » - une autre pour les débutants. Pour les enfants le jour a été changé c'est le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 15 – que se déroule la séance de Provençal : pour eux les cours sont gratuits et il n'y a pas d'âge limite.

Comme tous les ans le vendredi 18 décembre – l'Escolo Felibrenco Marius André organisera sa soirée

## Les enfants découvrent la langue de chez nous

Soucieuse de sauvegarder la langue provençale, première richesse de notre patrimoine culturel régional, l'escolo Marius André, en plus de son programme adultes, étend son action auprès des jeunes enfants. Avec un agrément de l'Education Nationale deux enseignants ayant suivi une formation interviennent à l'école maternelle le mardi après-midi pendant une demi-heure auprès des élèves de moyenne et grande section. De plus un cours bi-



calendale à la petite salle des fêtes à 20 h 30. Le thème – pour cette année - des treize desserts a été retenu.

Après avoir écouté les chanteurs et conteurs en Provençal les treize desserts seront offerts en dégustation aux spectateurs – le tout arrosé de nos meilleurs Côtes du Rhône.

**Rendez-vous le vendredi 18 décembre 2009 à 20 h 30 à la petite salle des fêtes. Qu tèn la clau de sa lengo tèn la clau de sa liberta.**

mensuel gratuit réservé aux enfants a lieu à la maison des jeunes le mardi de 18 h 30 à 19 h 15. Un matériel spécialement adapté avec des ouvrages édités en particulier par le Conseil général des Bouches du Rhône propose une approche ludique de cette langue menacée de disparition.

**Le premier rendez-vous a eu lieu ce mardi 6 octobre, le prochain est fixé au mardi 20 octobre à 18 h 30**

**Risen un pau –**  
 Anavian faire un viage. Coume voulian estre ou davans dou carri ame moun amigo sian arribado d'ouro. Erian davans la porto dou carri quand un jouine se mes en davans n'autre.  
 A ! Noun ie diguere sian davans vous !  
 Lou jouine se metigué d'arrie n'autre senso ren dire. D'autre passagié arriveron en aloungan la tiero.  
 Tou d'un cop un ome diguè :  
 Mai de qué fai lou menaire ?  
 Entendiguere lou jouine dire :  
 - Sieu a qui mai aqueli damo volon pas que ie passe davans.

**Rions un peu**  
 Nous partions en excursion et comme nous tenions à avoir les sièges à l'avant du bus, mon amie et moi étions arrivées tôt. Nous attendions devant la porte du car lorsqu'un jeune homme tenta de se glisser devant nous. Ah ! non ! lui dis-je, nous sommes devant vous. Le jeune homme se mit derrière nous sans dire un mot. D'autres passagers arrivèrent et allongèrent la file. Au bout d'un moment, un homme lança :  
 - Mais, enfin, que fait le chauffeur ?  
 J'entendis le jeune homme dire :  
 Je suis là, mais ces dames refusent de me laisser monter dans le bus avant elles.



## Félyse Institut

Laetitia Thilliette ouvre lundi 02 novembre un nouveau salon de beauté « Félyse Institut » à Sainte-Cécile-les-Vignes, 13 cours Trintignant. Soins du visage et du corps, produits bio « Phyt's ». Epilation, manucure, beauté des pieds. La douceur des soins personnalisés : Femme – Homme.

**Le salon est ouvert : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures 15 à 18 heures sans interruption Le samedi de 9 heures à 13 heures. Et sur rendez-vous. Fermeture le mercredi toute la journée. Téléphone : 06.16.93.61.92**



## Changement de propriétaire.

A la satisfaction de tous les Céciliens, **monsieur Pierre Coco de Luca** a repris la station de monsieur et madame Elie Bonnet, avenue du général de Gaulle. **Pierre Coco de Luca** maintiendra la station d'essence et effectuera toutes les réparations de toutes marques et mécanique à domicile également. **Le garage sera ouvert tous les jours de 7 heures 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures 30. Le samedi de 8 heures à 12 heures 30. Contact : 04.90.30.80.56 ou 06.80.85.21.89**

## Visite du préfet

Visite du Préfet M. Burdeyron à la cave ce matin. Nouveau Préfet du Vaucluse, il est venu pour apporter son soutien à la filière viticole. La visite était organisée par le Syndicat des Côtes du Rhône (Mrs Pellaton Président et Fabre DG étaient présents). Inter Rhône était représenté par son DG M. Pignol. Le Préfet a été reçu à la cave pour une visite express des infrastructures et du caveau Cécile des Vignes). Mrs Estève Albert Président,

Conédéra Patrick DG et moi-même, avons organisé la visite de la cave des Vignerons Réunis. Un discours a été prononcé par mon Président. Etaient présents aussi M. Max Yvan Maire de Ste Cécile et M. Frédéric Penne Président du syndicat local des Vignerons de Ste Cécile. Le verre de l'amitié, un Côtes du Rhône du caveau Cécile des Vignes a clôturé cette matinée.

Jean Marc Pradinas



## On va passer à la télé chinoise



Une équipe de télévision chinoise était de passage dans notre région pour faire un reportage au Château les Quatre filles. Ce mardi 13 octobre, après avoir visité Avignon, le producteur, le réalisateur, la présentatrice, la jolie Elise et les caméramen sont venus au Domaine pour faire un reportage et y passer la nuit. Le traducteur, Fan Liu qui a un cursus de sommelier, a eu fort

à faire mais le contact s'est rapidement établi entre la famille Flésia et l'équipe. Vers 18 heures, en signe d'amitié et de reconnaissance de la part du village, le maire Max Ivan, est venu en personne, avec son épouse, remettre la médaille du village aux Pékinois.

En effet, leur émission aura sans nul doute un impact.

« Nous sommes la première équipe à faire un reportage sur l'œno-tourisme en France » explique M. Liu qui ajoute « l'émission comporte 52 épisodes dont 12 se déroulent en France au fil des régions : Champagne, Bourgogne, sud vallée du Rhône, Toulouse, Cahors, Bordeaux ». L'équipe est en France depuis le 6 et jusqu'au 26 octobre. Elle « consacre des reportages aux terroirs, aux vins et produits traditionnels en étant au plus près des vignerons ». Ce qui a retenu l'attention des producteurs et réalisateur, c'est le choix fait depuis plusieurs années par le Château des Quatre Filles de se tourner vers le bio ainsi que le travail familial. Convaincue que la famille Flésia représente « l'âme des vrais vignerons », l'équipe de télévision a visité le domaine,

les caves et cherché à mieux comprendre la façon de travailler dans le domaine. Après le verre de bienvenue partagé avec le président du Syndicat des Vignerons Céciliens, Frédéric Penne, c'est le verre de l'amitié qui a clôturé cette fin de journée en souhaitant une réussite à ce projet dont les retombées sont inespérées puisque la chaîne qui diffusera l'émission est une chaîne gratuite : **ce sont près d'un milliard de téléspectateurs qui devraient, dès janvier 2010, connaître Sainte-Cécile-les-Vignes.**



Informations sur les Conseils Municipaux

(l'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet)

Conseil municipal  
01 Septembre 2009

- **Prestations Sociales du Personnel Communal :** en tant qu'employeur la commune est tenue de mettre en place (loi 2007-148 du 02/02/07) des prestations sociales accordées aux agents communaux. La municipalité a proposé d'allouer une aide de 1500€ par agent pour Noël.
- **Création d'un poste** de rédacteur chef et d'adjoint d'animation 2ème classe. En parallèle le poste de rédacteur principal est supprimé. Ces changements statutaires permettent d'adapter les effectifs aux besoins de la commune.
- **Adhésion** au Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologie (CLIC) basé à Orange pour 100€ comme chaque année.
- **Décision Budgétaire Modificative n°1** réaffectant les crédits au réel des besoins (le détail des écritures est consultable sur le panneau d'information de la mairie ou sur les comptes rendus des conseils municipaux sur le site de Sainte-Cécile-les-Vignes)
- **Remboursement des tickets Accueil de Loisirs (ALSH) et remboursement des repas :** les familles ont massivement adhéré au prélèvement automatique. Un mode de paiement proposé par la municipalité dès la rentrée 2009. Le conseil municipal autorise le remboursement sur demande des familles, de tous les tickets vendus avant la mise en place du nouveau système.
- **Financement du futur Skate Parc :** la municipalité souhaite construire un Skate Parc. Le coût de ce dernier est estimé à 4200€. Il se situerait, quartier de l'Arénier, à proximité des installations sportives de Sainte-Cécile-les-

- Vignes. Une aide de 50% du conseil régional peut être octroyée. La municipalité en fait la demande, soit 2100€.
- **Chaque commune doit élaborer un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).** Ce document permet d'informer les administrés sur les risques auxquels ils peuvent être soumis et surtout sur la conduite à suivre en cas de survenance de ce risque. Une subvention de 800€, soit 50% du coût total, est demandée au conseil régional permettant l'élaboration de ce document.
  - **Dossier de demande de subvention au conseil général au titre de la réfection de la voirie communale.** En l'occurrence il s'agit de la mise en sécurité de la voie communale de Courthézon, du chemin derrière la cave, et du chemin Vieux.
  - **Dossier de demande de subvention au conseil général au titre de la reprise des eaux pluviales sous la route d'Orange de la fontaine à la gendarmerie.** Les travaux sont estimés à 150 000€.
  - **Tarif Collection Louis Gauthier :** le tarif de 4€ pour les adultes et 2€ en tarif réduit et gratuit pour les -12 ans et les Céciliens le week end.
  - **Avenant au contrat de concession de distribution de gaz avec GRDF**
  - **Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la toiture de l'église :** fixation de la rémunération de l'architecte en charge des travaux, C. Juskiwieski soit 8,5% du montant prévisionnel des travaux. Les travaux de réfection de l'église sont estimés à 354 640€, la rémunération est arrêtée à 30 144,40€.
  - **Remise gracieuse pour pénalités de retard.**

Conseil municipal  
21 octobre 2009

- **Régime indemnitaire des agents :** en 2007, le conseil municipal a délibéré sur les modalités de mise en œuvre du régime indemnitaire des agents. Le conseil municipal propose à une attribution nominative des primes à chaque agent pour travaux supplémentaires, de technicité ou spéciaux selon son appartenance à la filière Administrative, Technique, d'Animation, Culturelle, Sanitaire et Sociale ou de Police.
- **Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement.** La commune devra procéder en 2010 au recensement de la population. Il est nécessaire de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement. Agent de la commune, il sera chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Il bénéficiera d'une augmentation de son régime indemnitaire (IFTS) et recevra 20€ pour chaque séance de formation.
- **Marché de travaux pour la réfection de la toiture de l'église :** Choix des entreprises
- **Remboursement de tickets ALSH**
- **Fixation des tarifs pour les produits dérivés proposés autour de la Collection Gauthier :** Cartes postales, affiches / posters (40x60cm), affiches sur le patrimoine.
- **Décision Budgétaire Modificative n°2** désaffectant les crédits au réel des besoins (le détail des écritures est consultable sur le panneau d'information de la mairie ou sur les comptes rendus des conseils municipaux sur le site de Sainte-Cécile-les-Vignes).
- **Intégration dans le domaine communal des biens vacants sans maître :** Dans la cadre de la construction du collège Victor Schoelcher et du stade Eric Cantona, il s'est avéré que 3 parcelles appartenaient

à des propriétaires inconnus. La commune a donc réalisé une procédure de biens vacants sans maître afin de pouvoir intégrer ces parcelles dans le domaine communal et ainsi être propriétaire des parcelles sur lesquelles sont construites le stade. Par ailleurs après recherches, il s'est avéré que 2 parcelles situées au quartier de l'étang étaient également sans propriétaires connus. La même procédure a donc été menée en application du code du domaine de l'Etat relatif aux biens vacants sans maître.

Retrouvez le détail des décisions sur le site Internet de Sainte-Cécile-les-Vignes ...

Communiqué de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Vaucluse

Sainte Cécile les Vignes  
Fermeture de la permanence accueil  
Dans le cadre d'une réorganisation de l'accueil sur le départe-

ment, la permanence d'accueil de la CPAM du Vaucluse a fermé définitivement à Sainte Cécile, à compter du 1<sup>er</sup> octobre. Une seule adresse postale pour l'envoi de tous vos documents : CPAM du Vaucluse 84043 Avignon cedex 9  
10 espaces accueil à votre disposition :

Apt, Bollène, Carpentras, Caumont, Orange, Sorgues, Isle sur Sorgue, Pertuis, Avignon intra-muros, Avignon Rodeo. Horaires et adresses sur : ameli.fr – Rubrique Assurés/ Votre Caisse. La solution la plus simple pour vos démarches : www.ameli.fr L'Assurance Maladie, sans vous déplacer :

C'est sur www.ameli.fr, 24 h sur 24. Suivez vos remboursements de l'Assurance Maladie en ligne en créant votre compte ameli. Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, vous pouvez également nous joindre par téléphone au 36.46 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Juris Infos par Nicolas Fouilleul

En matière de chasse, la violation de la loi peut coûter très cher... Mais dans quels cas le chasseur malveillant devient-il hors la loi ?

La loi n° 2008-1545 du 31 décembre 2008 pour l'amélioration et la simplification du droit de la chasse prévoit que les infractions aux dispositions du schéma départemental de gestion cynégétique sont punies des amendes prévues par les contraventions de la première à la quatrième classe. Est puni d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende le fait de commettre notamment l'une des infractions suivantes :

- chasser sur le terrain d'autrui sans son consentement, si ce terrain est attenant à une maison habitée ou servant d'habitation et s'il est entouré d'une clôture

continue faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins ;

- chasser dans les réserves de chasse approuvées par l'État ou établies en application de l'article L. 422-27 du Code de l'environnement ;
- chasser en temps prohibé ou pendant la nuit ;
- chasser à l'aide d'engins ou d'instruments prohibés ou par d'autres moyens que ceux autorisés par les articles L. 424-4 et L. 427-8 de ce code, ou chasser dans le cœur ou les réserves intégrales d'un parc national ou dans une réserve naturelle en infraction à la réglementation qui y est applicable ;
- employer des drogues ou appâts qui sont de nature à enivrer le gibier ou à le détruire ;
- détenir ou être trouvé muni ou porteur, hors de son domicile, des filets, engins ou instruments de chasse prohibés.

La loi comporte également des dispositions relatives au permis de chasser :

- le droit est de 15 euros pour les mineurs âgés de plus de seize ans. En outre, lorsqu'un chasseur valide pour la première fois son permis cynégétique qui suit l'obtention du titre permanent dudit permis, le montant de ces redevances est diminué de moitié.
- de plus, tout adhérent chasseur ayant validé un permis de chasser national et étant porteur du timbre national grand gibier est dispensé de s'acquitter de la participation personnelle instaurée par la fédération dans laquelle il valide son permis.
- le texte prévoit aussi des dispositions relatives aux fédérations de chasseurs et à l'allègement des procédures administratives (délivrance de cartes de chasse temporaire).

Un agriculteur peut-il effectuer des travaux pour la commune avec son tracteur sans permis de conduire ?

Le conducteur d'un tracteur agricole ou forestier est dispensé de permis de conduire lorsque ce matériel est attaché à une exploitation agricole, à une entreprise de travaux agricoles ou à une coopérative d'utilisation de matériel agricole. Ce n'est pas la qualité du conducteur, à savoir agriculteur ou non, qui est regardée mais l'affectation du tracteur agricole. Ainsi, un agriculteur ne peut pas effectuer de menus travaux pour le compte de la commune s'il ne dispose pas du permis de conduire correspondant à la catégorie définie par le Code de la route.

Une association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) à Sainte-Cécile-les-Vignes : devenez relais bénévoles au sein d'un réseau de proximité.

Les associations locales ADMR ont pour objet d'aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne habitant dans les communes où elles exercent leur action, de développer la solidarité et le lien social entre les générations.

Ces actions sont menées en Vaucluse depuis 1955, date de la création de la fédération ADMR 84, par trente associations aujourd'hui, et concernent 111 communes vauclusiennes. Ce réseau de proximité s'appuie sur des bénévoles associatifs, employeurs de salariés locaux au bénéfice de personnes habitant la commune. A l'heure actuelle, vingt-six personnes de la commune de

Sainte-Cécile-les-Vignes bénéficient du soutien de l'ADMR de Nord-Vaucluse, 5 salariées habitant la commune sont employées par le réseau. Notre volonté serait de trouver des relais de proximité pour, à terme, créer une association locale dédiée à la seule commune de Sainte-Cécile-les-Vignes. De nombreuses réunions d'information sont organisées afin de sensibiliser le public, pour

échanger sur les services de proximité, le maintien à domicile, le soutien aux personnes isolées.  
**Contact :**  
Véronique Murzilli  
Fédération ADMR de Vaucluse  
Pôle communication et développement  
04 90 03 80 62  
vmurzilli@fede84.admr.org

Etat Civil Septembre 2009 à Octobre 2009

- Les Naissances :  
Charly Alexis ARNAUD, né le 02 septembre 2009 à ORANGE Vaucluse / Roxane Clara GRAS, née le 21 septembre 2009 à ORANGE Vaucluse  
Les Décès :  
CANET Noël Irmin, décédé le 03 septembre 2009 à ORANGE Vaucluse / CHARAVIN René Roger Yves, décédé le 14 octobre 2009 à SAINTE CECILE LES VIGNES Vaucluse / RICORD Jean-Pierre Gustave Clément, décédé le 15 octobre 2009 à ORANGE Vaucluse  
Les Mariages :  
PLESSIS Vanessa Angélique et FRIEDERICH Hervé le 05 septembre 2009 / BERTHET Audrey et SAUZADE Matthieu François Philippe le 12 septembre 2009

## Combien ça coûte ?

### Faisons un point sur le fonctionnement budgétaire des Services d'Accueil de loisirs et de la Restauration que nous propose Sainte-Cécile-les-Vignes.

Un accueil de loisirs proposant aux familles une garde péri et post-scolaire dont le coût de fonctionnement horaire s'élève à 4.05€. Ce coût comprend essentiellement la rémunération des personnels (à 80%). La participation des familles utilisatrices s'élève quant à elle à 0.80€ ou 0.90€ selon le quotient familial appliqué. La prise en charge de la commune se monte donc à 3.15€ de l'heure par enfant, soit 78% du financement du service.

Concernant le Service de Restauration Scolaire, le coût de revient d'un repas

est estimé en moyenne à 7.50€. Les familles participent à hauteur de 2.70€. Cela fixe la contrepartie financière de la commune à 4.80€ par élève et par repas. La participation des familles couvre l'achat des denrées alimentaires et celle de la commune, le reste (rémunération des personnels concourant à l'activité du service, les fluides, l'achat de fournitures diverses, ...). **La commune participe à hauteur de 64% du prix du repas des élèves de la cantine de l'école.**

### Une réelle aide financière aux Céciliens et des Services Municipaux toujours plus en accord avec leurs attentes.

A l'écoute de ses administrés, la muni-

## 2 bureaux de vote en 2010 !

Depuis toujours, les électeurs de la commune de Sainte-Cécile votaient en un seul lieu, dans une seule urne.

Mais la commune a grandi et avec 1689 électeurs aux dernières élections, on frôle les embouteillages.

Imaginez ! si tous les électeurs viennent, avec une ouverture de 10 heures des bureaux de vote, cela fait presque 3 électeurs par minute qui doivent passer devant l'urne. C'est impossible !

**Depuis quelques années, la préfecture demande la division de la commune en 2 bureaux de vote.** Pour garder l'unité et le plaisir de la rencontre entre les villageois ce jour-là, nous avons décidé de ne garder qu'un seul bureau mais ce n'est plus possible. Les recommandations préfectorales préconisent entre 800 et 1200 électeurs par bureau. On est loin du compte.

**A compter de 2010, la commune sera donc divisée en 2 bureaux de vote. Les habitants du nord du village composeront le bureau 1 et voteront à la salle municipale. Les habitants du sud du village composeront le bureau 2 et voteront à la petite salle des fêtes.**

Vous n'avez aucune démarche à accomplir. Au mois de mars prochain, vous recevrez dans votre boîte aux lettres, une nouvelle carte d'électeur avec la mention de votre bureau de vote et le lieu.

Il suffira le jour des prochaines élections (régionales en 2010) de vous présenter

dans la bonne salle.

**Sainte-Cécile-les-Vignes a encore obtenu cette année la Marianne du civisme avec un taux de participation des plus élevés dans le Vaucluse et au niveau national. Continuons dans ce sens notre devoir citoyen.**

### Le recensement, chacun de nous y trouve son compte.

**Toute la population de Sainte Cécile sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010**

L'enquête de recensement permet d'obtenir des informations fiables et récentes de la population. Les élus peuvent alors adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (crèches, logements, établissements scolaires, ...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

**Sainte-Cécile-les-Vignes, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. Nous serons recensés en 2010.**

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de la commune, se rendra à votre domicile entre le 21 janvier et le 20 février 2010. Réservez lui le meilleur accueil. Votre réponse est importante. Votre réponse est confidentielle.

cipalité a décidé d'élargir la plage horaire d'accueil des enfants en péri-scolaire donnant ainsi totale satisfaction aux parents. Un quotient familial est maintenant appliqué aux tarifs de l'ALSH depuis la rentrée scolaire permettant d'introduire un critère social dans la participation financière.

Enfin, des facilités de paiement ont été mises en place depuis la rentrée scolaire 2009. Le prélèvement automatique annuel est un moyen de paiement moderne, pratique pour les familles qui permet de s'acquitter de la cantine par petites mensualités.

### Ensemble des rues par bureau de vote

**Bureau 1 : Nord du Village - Salle Municipale**  
Route de Suze. Avenue de la Libération. Cours Maurice Trintignant. Chemin Vieux. Route de Valréas. Quartier du Plan. Route de Bollène. Chemin de Caffin. Quartier Ferrière. Chemin du Bosquet. Chemin de Paget. Impasse Gaston Quenin. Quartier du Bosquet. Quartier de la Charité. Le Petit Paris. Rue des Ecoles. Quartier Ribagnan. Impasse Mistral. Quartier Faucon. Carrefour Fournier. Quartier Caffin. Impasse Ferrière.

**Bureau 2 : Sud Village - Salle des Fêtes**  
Chemin de Moreau. Château de Ruth. Avenue Jean Jaurès. Rue Sainte Pélagie. Route de Lagarde. Quartier de la Présidente. Avenue Charles de Gaulle. Quartier de l'Arénier. Rue Cardinal. Avenue Kimmerling. Hameau Léon Canet. Rue Marius André. Impasse Tournier. Cours du Portalet. Place de la Mairie. Chemin de la Rabasse. Quartier des Mattes. Quartier d'Alcyon. Rue Torte. Chemin Granier Blaise. Beauregard. Impasse Cambon. Quartier Grange Neuve. Cours de l'Eglise. Rue Eugène Bard. Quartier de l'Etang. Quartier de la Garrigue. Le Colombier. Quartier Chatière. Quartier les Andoulèmes. Rue de la Mairie. Traverse Tournier. Route de Courthézon. Traverse de l'Horloge. ZA de Florette. Quartier de l'Araignée.

**Toutes les rues sont prises dans leur ensemble (côtés pair et impair).**

## Le sauvetage d'une œuvre d'art

Le premier rendez-vous des journées du patrimoine était donné à l'église paroissiale avec Catherine Scotto, restauratrice de tableaux de chevalet. Après la restauration d'un tableau représentant Sainte Anne et la Sainte Famille, c'est aujourd'hui une œuvre du 18<sup>ème</sup> siècle qui va retrouver une nouvelle jeunesse. Don de Mr le marquis de Rochegude le 21 mars 1865 à l'église de Sainte Cécile, ce tableau datant du 18<sup>ème</sup> siècle représente Saint Louis recevant

de Saint Pierre les clés du paradis. Déjà restauré par le passé, il fait partie d'un patrimoine religieux paroissial exceptionnellement riche.

Grâce à l'action de la municipalité, un partenariat avec la fondation du Patrimoine et la participation de la commission Gagnière, ces trésors culturels vont être conservés. Une souscription publique a été ouverte, le don étant déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 60% du don.



## Journées du patrimoine 2009,

sensibiliser le public à l'importance de la sauvegarde et de la restauration du patrimoine, quel qu'il soit.

A rappeler que pour la restauration de cette œuvre, la commune bénéficie de l'aide du Département, par l'intermédiaire de la Commission Gagnière, qui a attribué une subvention de 3 440 €, pour la restauration de la toile mais également du cadre. De plus, la Fondation du Patrimoine, participe elle aussi, grâce à deux types d'aide. D'une part elle a octroyé à la commune une subvention de 2 400 €, et d'autre part elle a mis en place une souscription qui a permis jusqu'alors de rassembler près

de 3 000 €. Cette souscription est d'ailleurs toujours possible, et nous remercions tous les généreux donateurs qui ont participé ou qui vont ainsi participer à la sauvegarde de notre patrimoine.

Les journées du patrimoine ont été également l'occasion d'une ouverture exceptionnelle de la Collection Louis Gauthier, qui a officiellement ouvert ses portes le vendredi 25 septembre. Un public nombreux, près de 150 personnes au cours du week-end, ont ainsi, en avant première, déambulé dans les 4 salles d'expositions que compte la Collection Louis Gauthier, et admiré les richesses de cette collection.



Comme chaque année, à la mi-septembre, se tiennent les journées Européennes du patrimoine, et comme à son habitude, Sainte-Cécile a participé à l'évènement.

Les Céciliens et Céciliennes ont ainsi pu assister à deux présentations de la restauration du tableau St Louis et St Pierre. Devant un public attentif, au sein de l'église paroissiale, Mme Scotto,

restauratrice de peinture de chevalet, qui a en charge la restauration de ce tableau de notre église paroissiale est venue présenter son travail. Le tableau est en cours de restauration dans son atelier, mais c'est bien volontiers qu'elle a fait le déplacement à Sainte Cécile, pour nous montrer l'avancement des travaux sur cette toile, mais également nous présenter son travail en général, et

## Vandalisme, ça suffit !

Etang de « Bel Air »

Les dégradations continuent au plan d'eau. Ces actes stupides de vandalisme sont scandaleux. Un cygne a disparu...

La mairie a porté plainte auprès de la gendarmerie afin que des sanctions soient prises.

Il est inadmissible, que de nos jours, il n'y ait pas plus de conscience civique et que pour une seule poignée de jeunes irresponsables la communauté en pâtisse en recommençant sans arrêt la mise en état de ce lieu de villégiature de nos Céciliens.

Un appel à témoin est lancé. Tout individu peut se sentir responsable devant de tels actes ; ce n'est pas de la délation, tout simplement se sentir concerné pour le bien-être de tous.



# Louis Gauthier

Le vendredi 25 septembre, devant un public venu nombreux pour l'occasion, la Collection Louis Gauthier a été inaugurée.

C'est en présence d'anciens élèves, certains ayant fait le déplacement de loin pour cette inauguration, d'amis et de nombreux Céciliens et Céciliennes ayant côtoyé M. et Mme Gauthier, que M. le Maire a rendu hommage à M. Louis Gauthier et remercié sa famille pour le don de cette collection unique.

De nombreux souvenirs ont rejailli dans les mémoires. M. Gauthier et son enseignement ont marqué bien des jeunes Céciliens qui ont eu la chance de l'avoir comme instituteur. Il a suscité bien des vocations, et bon nombre d'anciens élèves se sont passionnés pour l'archéologie et l'entomologie grâce à lui. Ils ne sont pas prêts d'oublier les sorties qu'il organisait dans les vignes pour ramasser des silex, ou les montées au Ventoux pour chasser le fameux « Gauthiéri ».



Par la mise en place de la Collection Louis Gauthier, Sainte-Cécile-les-Vignes rend hommage à cet homme, et met en valeur cette formidable collection, amassée tout au long de sa carrière d'instituteur faite en quasi-totalité à Sainte-Cécile-les-Vignes.

Située au 1er et 2ème étage de l'espace culturel, venez à la rencontre de M. Gauthier, entrez dans son petit monde et découvrez ses passions (l'archéologie et le monde des insectes et des papillons). Dans la salle de classe reconstituée et composée du mobilier de l'époque, c'est l'atmosphère des années 1930 que vous retrouverez. Le second étage, est une salle réservée pour des expositions temporaires et thématiques, qui seront renouvelées tous les 6 mois, permettant ainsi de mettre en valeur le reste de cette immense collection conservée dans les réserves. Actuellement vous pouvez découvrir une exposition consacrée aux grands archéologues de l'époque de Louis Gauthier, qui ont fait les débuts de l'archéologie en région PACA, et notamment d'importantes découvertes, comme Glanum ou Vaison La Romaine.



# Regarde la nature elle t'instruira

Collection Louis Gauthier  
Espace culturel, place Max Aubert  
Téléphone : 04.90.30.75.93.  
Mail : collection.gauthier@sainte-cecile.org

## TARIFS

- Plein tarif : 4 €
- Demi-tarif : 2 € (Pour les demandeurs d'emploi, les personnes handicapées, les enfants entre 12 et 18 ans, les étudiants, sur présentation d'un justificatif)
- Gratuit : pour les enfants de moins de 12 ans et les Céciliens le week-end
- Tarif scolaire et centre de loisirs : 25 € par classe (sur une base de 30 enfants et 6 accompagnateurs) comprenant la visite guidée de la collection
- Tarif groupe : 2 € par personne, à partir de 10 personnes, comprenant la visite guidée de la collection. (Réservation obligatoire)

## Du 1er septembre au 30 juin :

Ouverture du lundi au vendredi : 9H à 12H et 14H30 à 18H.

Samedi matin : de 9H à 12H.

Fermé le dimanche matin.

Ouverture pour les groupes sur réservation le samedi et le dimanche entre 14H30 et 18H.

Fermeture de la billetterie 30 minutes avant la fermeture de la collection



## Du 1er juillet au 31 août :

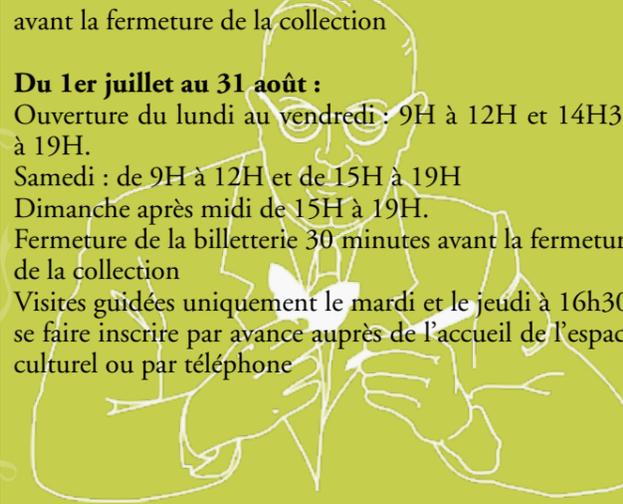
Ouverture du lundi au vendredi : 9H à 12H et 14H30 à 19H.

Samedi : de 9H à 12H et de 15H à 19H

Dimanche après midi de 15H à 19H.

Fermeture de la billetterie 30 minutes avant la fermeture de la collection

Visites guidées uniquement le mardi et le jeudi à 16h30, se faire inscrire par avance auprès de l'accueil de l'espace culturel ou par téléphone



## La classe 1980 se cherche et se retrouve ....

Au cours de l'année 2010, les anciens élèves de l'école Louis Gauthier de Sainte-Cécile-les-Vignes, nés en 1980, fêteront leurs 30 ans.

Une journée va alors être organisée dans le courant du mois de mai 2010, pour que chacun puisse se retrouver et échanger autour d'un repas, des souvenirs et pourquoi pas des adresses et numéros de téléphones, pour se revoir par la suite.

Toutes les personnes ayant fréquenté l'école entre 1983 et 1990, et nées en 1980, qui se reconnaîtront peut-être sur ces photos, et qui souhaitent participer à cette journée de retrouvailles, sont invitées à se faire connaître, par mail (ecolegauthier30@yahoo.fr), ou en laissant leurs coordonnées à l'espace culturel de Sainte-Cécile-les-Vignes. Sont bien entendu conviés, les élèves ayant redoublé ou « sauté » une classe.

En espérant que cette journée soit la première d'une longue liste...



## Semaine bleue Le collège et la maison de retraite



Dans le cadre de la semaine nationale de la semaine bleue, les responsables du collège Victor Schoelcher ont invité quelques résidents de la maison de retraite les Arcades à venir discuter avec les élèves d'une classe de sixième. Madame Niel Sandrine animatrice aux Arcades et monsieur Saux Lionel ont joué le rôle de coordinateur. Toute la matinée les petits groupes se sont formés pour se présenter et échanger les souvenirs de chacun. Autour de chaque table cha-



que participant a donné ses idées autour de différents thèmes tels que l'astronomie et Internet. Charles Arculin du club des philatélistes a donné aux jeunes l'envie de se lancer dans la collection de timbres. Un apéritif suivi du repas à la cantine termina la matinée récréative pour les uns et une pause découverte pour les autres.

## Projet Arts et nature à la maternelle



3 classes: petite section avec la directrice Florence Chauvin et l'assistante Béatrice Elpide, la moyenne section avec Lydie Forestier et Marie-Claire Flachaire, la grande section avec Bruno Trombetta et Babette Jencel. Un grand projet pédagogique établi avec l'école primaire a été validé pour cette année scolaire.

La rentrée s'est effectuée à l'école maternelle Louis Gauthier avec une classe en moins, fermeture justifiée par une baisse d'effectif. Les 70 élèves sont répartis dans

« culture », programmé en partenariat avec la municipalité, la communauté des communes, l'Education Nationale, l'école hôtelière d'Avignon, sera le support de l'action éducative tout au long de l'année. Depuis la rentrée, pour une participation mensuelle de 3€, chaque enfant reçoit le matin une collation de fruits frais fournis par le magasin « Bio-mistral » de Bollène. Une journée « nettoyons la nature » a eu lieu le vendredi 25 septembre. Observation et élevage de petits

animaux, mise en place d'un tri sélectif, création d'un potager attendant à l'école avec composteur et récupérateur d'eau de pluie, toutes activités ayant pour but de rendre les jeunes enfants conscients de leur comportement d'écocitoyens.

En outre, l'enseignement du provençal pour les élèves de moyenne et grande sections, interrompu l'année précédente, a repris avec l'Escolo Marius André à partir du 29 septembre.

## Maison de Retraite « Les Arcades »

Le jeudi 10 septembre – 5 résidents de la maison de retraite « les Arcades » ont participé aux Olympiades organisées par la maison de retraite du Thor. Nous avons terminé 4<sup>ème</sup>.

De nombreuses activités permettent aux résidents de se distraire :

**Le mercredi 30 septembre** a eu lieu le repas d'automne dans une ambiance très chaleureuse

**Le vendredi 9 octobre** – visite de la collection de M. Gauthier.

**Le lundi 12 octobre** – a eu

lieu un atelier sur le goût. **Le mardi 13 octobre** – sortie au cinéma « un homme et son chien ». **Le jeudi 22 octobre** – dans le cadre de la « Semaine Bleue » – Echange intergénération au collège avec les élèves de 6<sup>ème</sup> et prise de repas en commun.

**A venir :** **Le mercredi 2 décembre** – Loto avec le « Foyer de l'Amitié » à la petite salle des fêtes.

**Le vendredi 11 décembre** – Marché de Noël à la maison de retraite : de 10 h 30

à 16 h 30 – avec vente d'objets confectionnés par les résidents. Vente de gâteaux, boisson. Tombola... Venez nombreux les encourager. **Le mercredi 16 décembre** – goûter avec remise de cadeaux pour les enfants du personnel.

**Le jeudi 17 décembre** – Repas de Noël avec résidents et personnel animé par « Marina ».



## La mémoire du village avec une centenaire



En 1930, jeune mariée, Jeanne Gardon prenait avec son époux la gérance de l'épicerie Ramade, située à côté de l'horloge, près de la croix du nord. Une charge qu'elle assumait seule pendant les années de guerre 39-45, son mari étant prisonnier en Allemagne. Leur retraite en 1972 marqua la

## Rencontre de deux chorales à l'église

Grâce à la complicité du père Jean-Marie Gérard pour la mise à disposition de l'église paroissiale, les amateurs de chant choral étaient conviés à une belle soirée. La chorale Arpège de Camaret dirigée par Maryline Leturcq, à laquelle participent quelques Céciliens, et la Chorale Bourguignonne A Piacere de Crèches sur Saône et Prissé les Mâcon dirigée par André Forest ont démontré une fois de plus

l'universalité du chant. De l'hymne provençal d'ouverture proposé par Arpège au final « Ma liberté » de Moustaki brillamment exécuté par l'ensemble des choristes, les deux formations ont offert à l'auditoire un aperçu de tout ce qui constitue l'expression par la voix humaine : folklore celtique ou espagnol, liturgie slave, chanson engagée ou populaire. Une belle réussite à porter au crédit du comité des fêtes.



## Matinée des Associations



Malgré un fort mistral, 25 associations étaient présentes le samedi 5 septembre à la salle de la mairie et pour les plus courageux sur la place Max Aubert.

Parents, enfants ont pu découvrir et/ou s'inscrire aux activités de leurs choix dans la bonne humeur et en toute convivialité.



Encore merci aux associations qui jouent le jeu pour que cette manifestation se perpétue. Le verre de l'amitié offert par la municipalité est venu clôturer cette belle matinée.

fin d'une époque: celle des petites épiceries de village. On n'en comptait jusqu'alors pas moins de 7 réparties sur le tour de ville: le Casino, le Soleil, Ramade, la Comtadine, Pèlerin, Louise Combe et Rose Farjon. Toujours active, ouverte aux autres, Jeanne participait en 1975 avec Mme Farjon et quelques autres à la création du Foyer de l'Amitié 3<sup>ème</sup> âge dont elle reste encore aujourd'hui l'un des membres les plus assidus et les plus appréciés.

Afin de fêter l'anniversaire de ses 100 ans, une réception lui a été offerte par le foyer dans une salle municipale en habit de fête. Devant 120 personnes, responsables et membres de l'association, ses amis, sa famille, les représentants de la municipalité, son médecin le Dr Francoz, c'est une alerte et vive centenaire qui a répondu avec émotion aux hommages qui lui ont été rendus.

## La raquette cécilienne

Nous avons toujours deux courts de tennis, situés au quartier de l'Arénier, avec, cette année, un nouveau grillage (merci encore à la mairie pour son aide financière) : certes ce n'est pas encore le central de Roland-Garros, mais petit à petit nous nous en approchons !

Nous bénéficions également d'une plage horaire au gymnase, le vendredi soir de 17h à 21h, pour les entraînements. Tout ceci pour vous inciter à venir courir après cette petite balle jaune, à moins que ce ne soit l'inverse !, que vous soyez jeunes ou plus anciens, débutants ou aguerris.

Cette année nous mettons en place un entraînement destiné aux adultes, le vendredi soir, de 19h30 à 20h30 : 30 heu-

res sur l'année tennistique, au coût de 90€ - soit 3€ par heure d'entraînement : le plus est que, quelque soit le temps, ces cours seront assurés (gymnase) : le moniteur, Franck Liger, nous a assuré, de plus, qu'il n'aurait pas la grippe et qu'il conduira, entre autres, ces entraînements !

Nous rappelons que le montant de l'adhésion à notre association est de 110€ pour l'année, dont 20€ de licence à la fédération : cette adhésion permet l'utilisation des courts tout au long de l'année, en journée (se renseigner sur les heures de cours de Franck) ainsi qu'en nocturne (éclairage des terrains) : de plus, être licencié permet de participer aux différentes compétitions départementales : temps



toujours conviviaux, où l'on transpire sur le terrain, et qui réunissent les équipes à la fin de la rencontre autour d'un petit repas. La pratique du tennis à la Raquette Cécilienne revient donc à 200€ pour l'année, pour celles et ceux qui choisissent l'option entraînement de 30 heures.

**Dernier point : nous organisons un tournoi interne le dimanche 29/11/2009, à partir de 9h : n'hésitez pas à venir, même si c'est la découverte de ce sport : le repas sera fourni par la Raquette, moyennant une participation de 10€.**

A bientôt.  
Le bureau

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

### Au théâtre ce soir un dimanche après midi



Le bilan des collectes de cette année, bien que tout à fait honorable, est en retrait par rapport aux excellents résultats des collectes de 2008. En effet le nombre de donneurs lors des 5 collectes de l'année dernière était de 303 alors que nous dépassons tout juste les 200 après la quatrième collecte de 2009. **Les besoins de sang étant toujours aussi importants nous devons toujours mobiliser de nouveaux donneurs, les inciter à revenir et à devenir de fidèles donneurs comme nous en comptons bon nombre à Sainte Cécile. Certains de ces donneurs ont atteint la limite du nombre de dons annuels.** Depuis cette année le nombre de dons possibles

pour les femmes est passé de 3 à 4 par an et pour les hommes de 4 à 5. Donc à vos agendas, prochaine collecte **le lundi 14 décembre**. L'amicale et les donneurs de Sainte Cécile se distinguent depuis quelques années par de bons résultats et souhaitent encore les confirmer cette année. D'ailleurs l'Etablissement Français du Sang décernera aux donneurs les plus méritants des décorations lors d'une cérémonie qui aura lieu en mairie de Sainte Cécile le jeudi 03 décembre. **Mais avant cela L'amicale propose le dimanche 15 novembre un après midi théâtral, toujours dans l'esprit de mobiliser le plus de donneurs possible lors des collectes de sang, mais également pour**

passer un agréable moment en ce début d'hiver. La pièce sera interprétée par la troupe : « les tréteaux du Grés ».

« Je veux voir Mioussov » est une pièce de Valentin Petrovitch Kataïev, elle a été jouée au théâtre Marigny à Paris et diffusée à la télévision dans l'émission « au théâtre ce soir ». Cette pièce reprise par la troupe bollénoise est bourrée d'éclats de rire et va de quiproquo en quiproquo. Elle rencontre un vif succès à chaque représentation. Nous ne doutons pas qu'elle vous permettra de passer un agréable après midi.

**Dates à retenir :**  
**Dimanche 15 Novembre 15h00 : Pièce de théâtre « je veux voir Mioussov » à la petite salle des fêtes**  
**Jeu 03 Décembre 18h30 : Remise de décorations au donneurs de sang à la Mairie.**  
**Lundi 14 Décembre de 15h à 19h30 : Collecte de Sang petite salle des fêtes.**

## FELICITATIONS

### Sou des Ecoles

L'association du « Sou des Ecoles » est heureuse de vous présenter son nouveau bureau, élu lors de son assemblée générale du 16 septembre 2009 ; et souhaite une bienvenue à tous les nouveaux membres.

**Présidente :**  
Mme Thilliette Laëtitia  
**Vice-présidente :**  
Mme Pascaline Sandrine  
**Vice-président :**  
M. Gallego Louis  
**Trésorière :**  
Mme Leras Aline  
**Vice-trésorière :**  
Mme Chazal Hélène  
**Secrétaire :**  
Mme Julien Hélène  
**Vice -secrétaire :**  
Mme Beaume Elodie

## La rentrée du catéchisme - Eveil à la foi

Les enfants du catéchisme ont fait leur rentrée. Une quarantaine de garçons et de filles de sept à douze ans sont encadrés par une équipe enseignante très renforcée cette année. Les plus jeunes pour un « éveil à la foi » sont dirigés par Delphine Bontoux, les CE2 par Maryse Cauchi, France Blanco et Hélène Chazal, les CM1 par Geneviève Arnoux, Françoise Petermann et Delphine Odon, les CM2 par Lucienne Fidaire et Aimée Milési. Christian Suchanek participe à la catéchèse pour l'apprentissage des chants avec un accompagnement à la guitare. La première séance comportait la découverte

pour les nouveaux de l'église paroissiale. **Les cours ont lieu tous les mercredis de 10 h à 11 h 30 dans les locaux de la cure avenue Kimmerling.** Ils préparent à la première communion et à la profession de foi.

C'est lors de la rentrée des catéchismes du secteur le dimanche 27 septembre que les petits et les grands ont pu se retrouver autour d'un apéritif très sympathique. De nouvelles rencontres et connaissances ont pu être amorcées autour du verre de l'amitié.

**L'Association Paroissiale, avec l'aimable participa-**



**tion du Comité des Fêtes vous préparent un rendez-vous important le dimanche 17 janvier 2010 à la salle Camille Farjon.** En effet à 14 heures 30, le groupe Provençal de Bédarrides vous présentera la «Pastorale Maurel».

35 intervenants et figurants vous feront revivre dans la tradition la crèche vivante. 3 heures de spectacles avec entracte et buvette au profit de l'association pour l'aider dans ses travaux de restauration. 8 euros l'entrée - gratuit jusqu'à 12 ans.

## Faire battre encore le cœur de Coluche



Une centaine de bénévoles, hommes et femmes qui perpétuent l'œuvre de solidarité créée par Coluche, participaient à l'assemblée générale de l'association départementale des Restos du Cœur,

ce mercredi 17 septembre à Sainte-Cécile-les-Vignes. Le président Gérard Debeauvais présentait le rapport moral de l'exercice 2008-2009. En cette période de crise, l'association fait face à des besoins

croissants. Le nombre des dossiers d'aide aux personnes démunies, établis selon des critères stricts, est en augmentation constante sur le plan local comme national où elle est estimée à 14%. L'action des bénévoles ne se limite pas à la distribution des repas. L'assistance comporte également l'aide à l'insertion par la recherche d'un emploi et d'un logement. Grâce à la participation des particuliers, des municipalités, du conseil général et d'organismes publics ou privés comme EDF, Lafarge ou la grande distribution, la

25ème saison des restos du cœur démarre avec une trésorerie excédentaire.

Au cours de la réunion, le conseil d'administration a été renouvelé. Il devait ensuite reconduire Gérard Debeauvais dans ses fonctions de président pour ce nouvel exercice.

**Quelques chiffres : Il y a 117 associations départementales. Celle du Vaucluse compte 14 centres, 380 bénévoles, 6 924 inscrits dont 573 à Bollène. 555 657 repas ont été distribués au cours de l'exercice .**

## Judo Club

Les judokas ont remis leurs kimonos et sont remontés sur le tatami il y a quelques semaines au Judo club Cécilien qui compte pas moins de 85 licenciés dont 4 ceintures noires.

La pratique du judo vous est proposée dans une ambiance conviviale, basée sur le respect, l'entraide et le plaisir de pratiquer un art martial en toute sécurité. Pour cela vous serez encadrés par un professeur diplômé

d'état, ceinture noire 3ème dan, les lundis, mardis, mercredis et vendredis.

**Cinq cours de Judo accueillent les judokas répartis en trois tranches d'âges, les 4 à 6 ans (Kohai), les 6 à 11 ans et les + de 11 ans à adultes.**

**Pour tous renseignements**  
**Tél : 04.90.30.80.75**  
**ou. : 06.25.52.53.57**





**Krys let P favier**  
**Pierrelatte**  
 Place du Champ de Mars  
 04 75 04 05 42

**Vaison la Romaine**  
 17, cours Taulignan  
 04 90 36 13 16

**Valréas**  
 36, cours St Antoine  
 04 90 35 02 21

A votre avis, qui utilise les verres Varilux Computer ?  
  
 Varilux Computer™ Pour une vision optimale sur ordinateur

**LANCELLOTTI**  
**POMPES FUNÈBRES**

*au service des familles*  
Téléphone : 04 90 30 89 42 - Fax : 04 90 30 74 29

Organisation complète d'obsèques  
 Transport de corps avant et après mise en bière.  
 Toutes distances - Contrat obsèques  
 Marbre

6, cours de la Poste - 84290 Sainte Cécile les Vignes  
 Tél : 04 90 30 89 42 - Fax : 04 90 30 74 29

**GENERALI**  
 Assurances

**Marylin BERGER**  
**Jean-marie ROUSSIN**

12, Cours du portalet - 84290 Ste Cécile les Vignes  
 Tél : 04 90 40 97 65 - Fax : 04 90 40 68 53

E-mail : valreas@agence.generali.fr

**CABINET MERLIN**  
 Ingénieurs Conseils

**AGENCE DE CARPENTRAS**  
 215 avenue de Comtat Venaissin / 84203 CARPENTRAS CEDEX  
 Tél : 04.90.63.44.11

Eau potable - Assainissement - Traitement des Eaux - V. R. D. - Collecte et traitement des Déchets - Technologies de l'Environnement - Irrigations - Equipements Collectifs et Industriels - Pilotage Coordination - Assistance Administrative et Financière

**Atelier d'Architecture**  
 Jean-Paul MASSOT SARL



Jean-Paul MASSOT  
 Architecte DPLG - Urbaniste "Master of Arts"  
 POLITIQUE DE LA VILLE, REQUALIFICATION URBAINE, REHABILITATION

10, bd Gambetta - BP 70 134 - 30401 Villeneuve Avignon cedex  
 tél. 04 90 26 03 08  
 fax. 04 90 26 12 80

archi.jp.massot@wanadoo.fr www.cyberarchi.com/jean-paul-massot

**SAS TEYSSIER**  
**Travaux Publics**  
 Terrassements - Réseaux Divers  
 Av. Marcel Pagnol  
 84110 VAISON LA ROMAINE

**Carrière COPAT**  
 Vente d'agréats  
 Entreprises et Particuliers  
 Pont de Sablet - 84110 SABLET  
 Tél. 04 90 36 02 59 - Fax 04 90 36 27 82

**MISTRAL CYCLES**  
 Les vrais spécialistes du vélo pour tous

*Philippe Fidaire, un Cécilien à votre service*

**Vente - Réparation - Location**  
 Route de Leclerc - Bollène  
**Tél : 04 90 30 46 90**

**\* TULETTE AMBULANCES**  
**VSL - TAXI**

*Patricia Barthez*

24h/24 - 7j/7  
 6 av. des Alpes 26790 TULETTE  
 04.75.98.35.84 - 04.75.98.30.16

**Directeur de publication :** Max Ivan, Maire  
**Rédactrice en Chef :** Claire Brésolin, Adjointe Communication, Culture et Tourisme  
**Comité de rédaction :** Agnès Vincent, Denise Viseur, Jean Flour, André Tournillon, Vincent Faure, Isabelle Crozet, Pascal Crozet, Louis Chalié, Jean-Marc Viseur, Nicolas Fouilleul, Agnès Hostin, François Laval, Stéphane Plat  
**Coordination de rédaction :** Mairie - Espace Culturel, place M. Aubert  
 04 90 30 78 35  
 e-mail : info@sainte-cécile.org  
**Photographies :** Claire Brésolin - Isabelle Crozet - Jean Flour - Jean-Marc Viseur  
**Régie publicité :** Studio C  
 Stéphan Compan 06 82 13 46 50  
 stephan.compan@wanadoo.fr

**CALENDRIER DES LOTOS 2009/2010**

Les Petons Céciliens	07/11/09	Salle Camille Farjon	20h30	Commerçants et artisans	16/01/10	Salle Camille Farjon	20h30
Centre de musique	08/11/09	Salle Camille Farjon	15h	Sou des écoles	23/01/10	Salle Camille Farjon	20h30
Téléthon (comité des fêtes)	28/11/09	3 cafés	18h	Raquette Cécilienne	30/01/10	Salle Camille Farjon	20h30
Foyer de l'Amitié	02/12/09	Petite Salle des Fêtes	14h	Association Paroissiale	31/01/10	Salle Camille Farjon	14h
Cecily's Majors	12/12/09	Salle Camille Farjon	20h30	Vieux Crampons Céciliens	07/02/10	3 cafés	18h
Racing Club de Provence	20/12/09	3 cafés	18h	Judo Club Cécilien	13/02/10	Salle Camille Farjon	20h30
Vieux Crampons Céciliens	01/01/10	3 cafés	18h				

Ce planning est susceptible d'être modifié. Les dates et horaires seront confirmés par affichage dans les commerces.